



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1024) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE COUPERIN A  
L'ASSOCIATION « LES ACCENTS – DIRECTION  
MUSICALE THIBAUT NOALLY » A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-466  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally » représentée son président, Monsieur Frédéric PAILLET, dont le siège est situé 106 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans la salle Couperin, les 8 et 9 décembre 2024 et les 24 et 25 janvier 2025 de 9h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 106 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 404,10 € T.T.C (quatre-cent-quatre euros et dix centimes) pour les frais de location auxquels il faut ajouter 99,14 € T.T.C. (quatre-vingt-dix-neuf euros et quatorze centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans la salle Couperin, les 8 et 9 décembre 2024 et les 24 et 25 janvier 2025 de 9h00 à 18h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241223-lmc1H12653H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024  
Date de Publication : 23/12/2024